



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°13 – 25 au 30 mars 2023

Au programme cette semaine :

- **Afrique du Sud** : La banque centrale (SARB) augmente son taux directeur de 0,5 point (SARB)
- **Afrique du Sud** : L'inflation des prix à la production diminue pour le huitième mois consécutif (StatsSA)
- **Afrique du Sud** : Discussions entre l'Afrique du Sud et la Chine pour sortir du conflit entre Transnet et CRRC
- **Afrique du Sud** : L'économie a créé 48 000 emplois formels non agricoles au quatrième trimestre (StatsSA)
- **Afrique du Sud** : Le crédit au secteur privé continue de progresser au mois de février (SARB)
- **Angola** : Autorisation présidentielle du financement de 196 M EUR pour le projet PROAGUA à Luanda
- **Angola** : Le Fonds africain de garantie (AGF) assumera 75% des risques liés aux prêts accordés aux entrepreneuses angolaises
- **Angola** : Le gouvernement met en place un système d'amendes pour les personnes physiques et morales qui ne respectent pas les règles relatives à l'exécution des marchés publics
- **Malawi** : Le Parlement adopte le budget pour l'exercice 2023/2024
- **Mozambique** : La banque centrale maintient son taux directeur à 17,25%
- **Namibie** : La croissance a atteint 4,6% en 2022
- **Namibie** : Askari vend sa participation à une société chinoise
- **Zimbabwe** : La Société Générale et Absa financent Tharisa à hauteur de 130 M USD pour son projet de mine de platine de Karo
- **Zimbabwe** : La banque centrale abaisse son taux directeur pour la seconde fois consécutive

Zoom sur... la revalorisation du salaire des fonctionnaires en Afrique du Sud, qui devrait atteindre 7,5% en 2023/2024

Les syndicats de fonctionnaires seraient sur le point d'accepter la dernière offre salariale du gouvernement, qui prévoirait une revalorisation de 7,5%. La demande initiale des syndicats atteignait +10%, contre une offre initiale du gouvernement de +4,7%. Sauf surprise majeure, un accord devrait être trouvé à 7,5% (dernière offre en date du gouvernement, celui-ci ayant a priori sécurisé l'accord des syndicats Sadtu, Naptosa, Hospersa et PSA, qui représentent 53,9% des sièges au conseil de négociations - Public Service Coordinating Bargaining Council - PSCBC). Pour rappel, après plusieurs années de hausse de revalorisations supérieures à l'inflation (notamment sous la présidence Zuma), les relations avec les syndicats avaient été particulièrement tendues ces dernières années, le gouvernement ayant notamment refusé d'augmenter les salaires lors de la pandémie de la Covid-19 (2020-2022), avant de procéder unilatéralement à une revalorisation de 3% en octobre 2022. Cette

absence de concertation a entraîné cette année le boycott des négociations par quatre organisations syndicales, dont Nehawu (National Education, Health and Allied Workers Union), ainsi que plusieurs manifestations, jusqu'à l'obtention d'un accord le 14 mars. Cette augmentation de +7,5%, qui devrait toucher 1,2 million de travailleurs, devrait entrer en vigueur le 1er avril. Cette hausse, largement supérieure au montant budgété par le gouvernement dans son budget pour l'exercice 2023/2024 (+1,6%), pèsera fortement sur les finances publiques, et l'atteinte de la cible de déficit public à 4% paraît significativement compromise (le FMI, présent début mars dans le pays dans le cadre de sa mission relative à l'Article IV, estime désormais le déficit public à 6,5% sur l'exercice).

Afrique du Sud

La banque centrale (SARB) augmente son taux directeur de 0,5 point (SARB)

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (*South African Reserve Bank – SARB*) a rehaussé son taux directeur de 0,5 point à 7,75% à l'issue de sa réunion du 30 mars.

Il s'agit de la neuvième hausse consécutive du taux directeur depuis novembre 2021 (soit +4,25 points au total). La décision, prise à trois voix contre deux (en faveur d'une hausse plus modérée de 0,25 point), va au-delà du consensus des économistes (qui anticipaient une hausse de 0,25 point). Elle s'inscrit dans un contexte mondial de durcissement des politiques monétaires (Fed, BCE, BoE). La SARB justifie sa décision par le niveau toujours élevé de l'inflation (+7,0% en g.a en février 2022, contre +6,9% en g.a le mois précédent), qui s'inscrit durablement au-dessus de sa fourchette cible (3 à 6%). Elle revoit d'ailleurs significativement à la hausse ses prévisions d'inflation pour l'année 2023, à 6,0% (contre 5,4% lors du comité de politique monétaire du 26 janvier), en raison d'une hausse des prix plus importante qu'anticipé dans le secteur des produits alimentaires (prévision de +9,9% en 2023, contre 7,3% au mois de janvier), sous l'effet notamment de la baisse du cours du Rand vis-à-vis de l'USD, qui s'est poursuivie depuis la réunion de janvier. L'inflation cœurer atteindrait en revanche 5,1% en 2023 selon les prévisions de la SARB (contre une prévision de +5,2% au mois de janvier). A noter que la SARB revoit une nouvelle fois ses prévisions de croissance pour 2023 à la baisse (+0,2%, soit -0,1 point depuis son dernier comité de politique monétaire du mois de janvier, et -0,9 point depuis le mois de novembre), en raison de l'intensification des délestages électriques et des

contraintes logistiques qui pèsent fortement sur la production. La SARB revoit en revanche ses prévisions de croissance à la hausse pour 2024 et 2025 (respectivement +1% et +1,1%, contre +0,7% et +1% au mois de janvier), sous l'effet d'une hausse de l'investissement privé. Les marchés ont réagi plutôt favorablement aux annonces de la SARB : le rand s'est ainsi apprécié de 1,1% vis-à-vis de l'USD entre l'annonce et la clôture, atteignant la parité de 17,78 rands pour 1 USD, soit son niveau le plus élevé depuis un mois et demi. L'indice *All Share* de la JSE (*Johannesburg Stock Exchange*) a quant à lui diminué de 0,8% après l'annonce, portant son total à 76 720 points à sa clôture le jeudi soir.

L'inflation des prix à la production diminue pour le huitième mois consécutif (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (*StatsSA*), l'inflation des prix à la production a atteint +12,2% en glissement annuel au mois de février, après +12,7% en janvier.

L'indice poursuit ainsi sa baisse pour le huitième mois consécutif. Les principales augmentations de prix ont été observées dans les secteurs « coke, pétrole, produits chimiques, caoutchouc et plastique » (+16,9%, soit une contribution positive de 4,4 points à l'inflation), « produits alimentaires, boissons et tabacs » (+9,8%, soit +2,6 points) et « métaux, machines, équipements et matériel informatique » (+10,1%, soit +1,5 point). Les produits manufacturés intermédiaires enregistrent toujours la plus faible hausse de prix en glissement annuel (+5% contre +5,6% en janvier), alors que celle-ci atteint toujours 19,5% pour les produits miniers (contre +19,9% en janvier). La hausse des prix à la production de l'électricité et du charbon et produits pétroliers) atteint respectivement +11,2% et +25,6%, après +9,8 et +33,2% le mois précédent. En glissement

mensuel, les prix à la production ont augmenté de 0,6% après une baisse de 0,6% le mois précédent. Pour rappel, l'indice des prix à la production (sous entendue « manufacturière ») mesure la variation des prix des produits à la sortie de l'usine, et donc sans prise en compte des taxes, marges de transport et commerciales. L'indice devrait poursuivre sa décrue le mois prochain, en lien avec la baisse des prix du pétrole au mois de mars sur les marchés internationaux.

Discussions entre l'Afrique du Sud et la Chine pour sortir du conflit entre Transnet et CRRC

Le ministre sud-africain en charge des Entreprises publiques, Pravin Gordhan, effectuera un voyage en Chine au mois d'avril pour rencontrer son homologue chinois, afin de trouver une solution au contentieux entre le transporteur ferroviaire national sud-africain Transnet et la branche de l'entreprise publique chinoise CRRC (*China Railway Rolling Stock Corporation*), qui a suspendu ses livraisons de locomotives et de pièces de rechange. Le conflit, qui dure depuis près d'une décennie, a contraint Transnet à retirer du service plus de 120 locomotives, créant un défaut de capacité dans le transport de marchandise et un préjudice important pour l'industrie minière et l'économie sud-africaine en général. Le litige entre les deux entités fait suite aux soupçons de fraude portés devant la justice sud-africaine concernant le marché d'acquisition de 1 064 locomotives attribué à CRRC et 4 autres entreprises, pour un montant total de près de 54,4 Mds ZAR (2,8 Mds EUR). Depuis janvier 2023, et alors qu'un accord de principe pour la fourniture de pièces avait été trouvé, la situation s'est enlisée. Transnet estime ainsi que l'entreprise chinoise ne souhaite pas « s'engager avec les autorités compétentes [SA Revenue Service (Sars) et la Reserve Bank] en Afrique du Sud afin de normaliser ses opérations dans le pays » suite à la décision de CRRC de contester les 3,6 Mds ZAR que réclame le fisc sud-africain, en lien avec de forts soupçons de corruption qui entourent ce contrat (comme rapporté par la Commission Zondo sur la capture de l'Etat).

L'économie a créé 48 000 emplois formels non agricoles au quatrième trimestre (StatsSA)

D'après la dernière publication de StatsSA relative au marché du travail, 48 000 emplois ont été créés dans le secteur formel non-agricole (10,0 M d'emplois) au quatrième trimestre 2022. Il s'agit de la première hausse de l'indicateur depuis un an (+0,5%), après trois trimestres de baisse consécutifs. Les créations d'emploi ont principalement été portées par les secteurs du commerce (+2,3%, soit +49 000 emplois) et des services aux entreprises (+4%, soit +9 000 emplois). L'emploi dans le secteur minier enregistre également une bonne performance malgré l'intensification des délestages et des contraintes logistiques (+0,4% soit +2 000 emplois). A l'inverse, les secteurs de la construction (-1,9%, soit -10 000 emplois), manufacturier (-0,1%, soit -1 000 emplois) et électrique (-1,7%, soit -1 000 emplois) ont enregistré des destructions d'emploi au quatrième trimestre. Ces bons résultats viennent confirmer la précédente étude de StatsSA, publiée le 28 février (*Quarterly Labour Force Survey* – enquête plus large, basée sur les réponses des ménages) qui présentait une réduction du taux de chômage de 0,2 point à 32,7%. A noter toutefois que la hausse du nombre d'emplois est principalement portée par les emplois à temps partiel (+4%, soit 42 000 emplois), les emplois à temps plein augmentant dans une moindre mesure (+0,1%, soit +6 000 emplois). Le rebond est par ailleurs en partie saisonnier, lié aux périodes de fêtes de la fin d'année. L'environnement économique reste ainsi défavorable (contraction du PIB de 1,3% au quatrième trimestre 2022). En glissement annuel, le nombre d'emplois dans le secteur formel non-agricole s'est d'ailleurs contracté de 0,9% soit - 94 000 postes sur un an. Le déficit de postes de travail dans le secteur formel s'élève ainsi toujours à 200 000 par rapport au premier trimestre 2020 (avant le déclenchement de la crise de la Covid-19). Enfin, toujours d'après l'étude, le salaire mensuel moyen dans le secteur formel non-agricole a atteint 26 032 ZAR (1 350 EUR) en fin de période, en hausse de 4,5% sur le trimestre et de 9,2% sur un an.

Le crédit au secteur privé continue de progresser au mois de février (SARB)

Le crédit au secteur privé a progressé de 9,9% au mois de février par rapport à la même période de l'année précédente – après +9,7% au mois de janvier. La progression des prêts accordés aux entreprises se maintient à 8,8% sur un an, tandis que celle des prêts accordés aux ménages ralentit (+7,6% en glissement annuel au mois de février, contre +7,9% le mois précédent). Si la demande sous-jacente de crédit par les ménages fait preuve de résilience à ce stade, elle devrait ralentir en 2023 sous l'effet combiné de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts, qui augmente le coût des emprunts. La masse monétaire (M3) a crû de 10,8% en glissement annuel au mois de février (contre +9,6% en janvier).

Angola

Autorisation présidentielle du financement de 196 M EUR pour le projet PROAGUA à Luanda

Le président, João Lourenço a autorisé par décret le financement de 196 M EUR (via la banque HSBC) de la première phase du projet PROGUA. Celui-ci vise à renforcer la régie des eaux de Luanda EPAL et améliorer le réseau de distribution d'eau de la métropole. C'est le groupe français Suez qui sera en charge de ce projet. Le financement de 85% de la valeur du contrat commercial est garanti par l'Agence française de crédit à l'exportation (BPI France Assurance Export) ainsi que la prime d'assurance-crédit de l'entreprise.

Le Fonds africain de garantie (AGF) assumera 75% des risques liés aux prêts accordés aux entrepreneuses angolaises

Cette garantie portera sur le financement des projets des femmes responsables de petites et moyennes entreprises d'Angola. Cette facilité a été lancée dans le cadre de l'AFAWA, initiative panafricaine de la Banque africaine de développement, qui vise à réduire le déficit de

financement estimé à 42 Mds USD (39,2 Mds EUR) affectant les femmes entrepreneuses en Afrique.

Le gouvernement met en place un système d'amendes pour les personnes physiques et morales qui ne respectent pas les règles relatives à l'exécution des marchés publics

Une réglementation publiée au Journal Officiel définit la procédure de perception et de destination des amendes résultant d'infractions commises dans l'exécution de contrats publics qui ne respectent pas les principes de légalité, de proportionnalité, de nécessité, d'adéquation, de gradualité, de transparence, d'impartialité, d'égalité et d'autres principes administratifs. Les règles s'appliquent aux personnes physiques et morales et aux entités privées qui ont commis des infractions à la loi sur les marchés publics. Le service national des marchés publics est responsable de l'instruction, la poursuite, l'application et le recouvrement des amendes, en collaboration avec les entités publiques adjudicatrices.

Malawi

Le Parlement adopte le budget pour l'exercice 2023/2024

Le 30 mars, soit un jour avant la date limite, le Parlement a adopté le budget pour l'exercice 2023/2024, modifié depuis son dépôt par le ministre des Finances le 2 mars dernier.

Le ministre des Finances, Sosten Gwengwe, a en effet révisé mardi 28 mars le projet initial afin de refléter le nouvel environnement macroéconomique du pays dans le sillage du cyclone Freddy. Les dépenses ont ainsi été réduites de 83 Mds K (74 M EUR) à 3 788 Mds K (soit 3,4 Mds EUR) par rapport au projet initial, afin de contenir le déficit public (qui atteindrait 8,7% sur l'exercice 2023/24, contre 8,8% dans la version initiale) dans un contexte de faible croissance. L'objectif de croissance de 2,7% semble en effet désormais irréalisable au vu des dommages importants causés par le cyclone, notamment dans la capitale économique du pays, Blantyre. Le budget pour les événements imprévus passe en revanche de 2 à 5 Mds K (soit

2 à 5 M EUR). Certaines dépenses ont par ailleurs été réaffectées, afin de refléter les nouvelles priorités du gouvernement, avec par exemple une hausse substantielle (+50% à 9 Mds K, soit 8 M EUR) des dépenses d'infrastructures routières. Afin de compenser le manque de recettes, le gouvernement a introduit une hausse temporaire de 10 points de l'impôt sur les banques commerciales enregistrant un profit annuel supérieur à 10 Mds K (à 40% contre 30% précédemment). A noter que l'association des banquiers du Malawi (*Bankers Association of Malawi – BAM*) conteste la légalité de cette décision prise dans l'urgence par le gouvernement, mettant en avant les 500 M K données par les banques locales afin de venir en aide à la population.

Mozambique

La banque centrale maintient son taux directeur à 17,25%

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (Banço de Mozambique), réuni le 29 mars, a décidé pour la troisième fois consécutive de maintenir son taux directeur à 17,25%. L'institution monétaire, qui avait précédé les augmentations de taux des autres banques centrales (+7 points en deux ans, de 10,25% à 17,25%), conserve toutefois l'un des taux d'intérêt les plus élevés au monde. La banque centrale justifie sa décision par un ralentissement de l'inflation au cours des derniers mois (+10,3% au mois de février, après un point bas à +9,8% au mois de janvier), qui devrait rester en dessous de la barre des 10% en 2023. L'évolution de l'indicateur peut néanmoins être affectée par des risques de différents ordres (chocs climatiques, catastrophes naturelles et surtout dérapage des finances publiques). Le cyclone Freddy, qui a eu un lourd bilan humain et matériel au Mozambique, risque ainsi d'entraîner une forte hausse des prix alimentaires. En parallèle, la dette publique interne a augmenté de 26,1 Mds MZW (soit 0,4 Md EUR) depuis décembre 2022, pour atteindre 301,3 Mds MZN (+9,5%, et 4,3 Mds EUR). Pour rappel, le prochain comité de politique monétaire devrait avoir lieu le 31 mai.

Namibie

La croissance a atteint 4,6% en 2022

D'après la publication annuelle des comptes nationaux par l'agence nationale de statistiques (NamStats), la croissance nationale aurait atteint 4,6% en 2022, après 3,5% en 2021. La Namibie enregistre sa meilleure croissance depuis 2014, portée par les secteurs primaire (+12,9% contre +6,4% en 2021) et secteur secondaire (+3,3% contre -3,6% en 2021). Le secteur des mines a été particulièrement performant avec une hausse de 21,6% (contre 11% en 2021), soutenu par la forte croissance enregistrée dans le secteur diamantifère (+45,1%). Dans le même temps, la Namibie enregistre une dégradation de son solde courant. Le déficit courant du pays a en effet progressé de 9,9% à 12,3% du PIB entre 2021 et 2022, en raison principalement de la hausse du déficit commercial. La hausse des exportations (qui représentent désormais 37,6% du PIB, contre 31,9% du PIB l'année précédente, soit +20% en prix constants) n'a pas permis de compenser celle des importations (56,4% du PIB à 116,2 Mds NAD contre 50,1% du PIB à 92,2 Mds NAD l'année précédente, soit +23,6% en prix constants). Les flux financiers entrants ont en revanche permis à la Namibie d'augmenter ses réserves de devises internationales de 8,4%, pour atteindre 47,6 Mds NAD fin décembre 2022, soit l'équivalent de 5,7 mois d'exportations (contre 5,6 mois l'année précédente), dans un contexte de dépréciation de la monnaie locale.

Askari vend sa participation à une société chinoise

La société australienne Askari Metals, qui a annoncé l'année dernière avoir découvert des roches à haute teneur en lithium-césium-tantale-rubidium dans le cadre de son projet Uis Lithium, a vendu 6 % de sa participation à une société chinoise, Huayou International Resource Limited. Le montant de la transaction s'élève à 30 M NAD (1,8 M EUR), qui seront utilisés pour accélérer la poursuite de l'exploration des concessions liées au projet Uis Lithium en Namibie. Huayou International Resources Limited exploite quatre grands secteurs

d'activité, à savoir le développement et le raffinage de ressources métalliques pour batteries (nickel, cobalt, lithium), la production de précurseurs et de matériaux cathodiques ternaires et le recyclage de matériaux pour batteries.

Zimbabwe

La Société Générale et Absa financent Tharisa à hauteur de 130 M USD pour son projet de mine de platine de Karo

La société minière Tharisa, spécialisée dans le chrome et les métaux du groupe du platine (MGP), a obtenu un prêt de 130 M USD auprès de la Société Générale et de la banque sud-africaine Absa Bank. Cette opération devrait permettre groupe minier d'investir dans de nouveaux actifs et de poursuivre ses objectifs de croissance. Le financement consiste en un prêt à terme de 80 M USD et un crédit renouvelable de 50 M USD, garantis par des contrats d'achat de matières premières. Cotée sur la Johannesburg Stock Exchange (JSE) et à Londres, Tharisa développe le projet de platine à ciel ouvert de Karo, au Zimbabwe, pour un coût estimé à 390 M USD et qui devrait entrer en service en juillet 2024, avec une production initiale prévue de 194 000 oz, soit près de 5 500 kg/an. Cette levée de fonds fait suite à l'émission réussie d'une obligation à trois ans de 32 M USD cotée à la Bourse de Victoria Falls en décembre 2022. Ce financement fait suite au [partenariat également signé en décembre 2022 entre Total Eren, filiale de la compagnie pétrolière française Total Energies, et l'entreprise britannique Chariot pour le développement d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de production de 30 MW, destinée à l'alimentation de la mine de platine de Karo.](#)

Hydrogène de France développe la première centrale à hydrogène vert du Zimbabwe

Hydrogène de France (HDF Energy) a signé, le 23 mars 2023, un accord avec l'électricien national [Zimbabwe Electricity Transmission and Distribution Company \(ZETDC\)](#) pour le développement d'une centrale à hydrogène vert

– [la première du pays](#). Le projet *Middle Sabi Renewable*, développé dans le district de Chipinge de la province du Manicaland, au sein du Chipangayi Renewable Energy Technology Park (RETPark), devrait produire, d'ici 2024, près de 178 GWhs par an, soit les besoins de 220 000 habitants. Ce projet s'inscrit dans la stratégie zimbabwéenne « Vision 2030 », afin d'encourager le développement par des producteurs d'électricité indépendants de plus de 1 000 MW de projets renouvelables, alors que le pays fait face à un important déficit énergétique.

La banque centrale abaisse son taux directeur pour la seconde fois consécutive

Le comité de politique monétaire de la Banque centrale (*Reserve Bank of Zimbabwe – RBZ*), réuni le 28 mars, a décidé d'abaisser son taux directeur de 10 points à 140% après une précédente baisse de 50 points le 2 février dernier. Le taux directeur avait été fixé à 200% au mois de juin dernier dans un contexte d'inflation galopante (taux d'inflation à 192% en g.a au mois de juin, culminant à 285% en g.a au mois d'août). Pour rappel, l'institution monétaire a décidé le 3 mars dernier de ne plus communiquer sur le taux d'inflation en seule monnaie locale (+230% en g.a au mois de janvier, qui reste la dernière donnée disponible). Elle communique désormais uniquement sur un taux d'inflation combiné (*blended inflation*), calculé sur la base d'un panier de prix en USD et ZWL (+87,6% au mois de mars, contre +101,5% au mois de janvier). En glissement mensuel, les prix progresseraient de +0,1% en mars, après une baisse de -1,6% en février. Elle reste toutefois en dessous de la limite cible de +1,5% fixée par le gouvernement. Les entrées de devises étrangères sur le territoire zimbabwéen (notamment en provenance de la diaspora) ont quant à elles atteint l'équivalent de 1,7 Md USD entre le 1 janvier et le 15 mars 2023, soit une hausse de +31,5% sur la même période de l'année précédente. A noter que la publication du communiqué de la banque centrale est intervenue avec deux jours de retard, alors que l'institution monétaire est au cœur d'une polémique initiée par une enquête de la chaîne *Al-Jazeera*, qui a pointé directement

son rôle dans un trafic d'or à destination des pays du Golfe et dans un circuit de blanchiment de capitaux.

	Taux de change au 30/03/2023	Evolution des taux de change USD (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	17,97 ZAR	0,8%	2,5%	-18,6%	-5,4%
Angola	504,6 AOA	0,0%	-0,1%	-12,6%	-0,2%
Botswana	13,0 BWP	0,6%	1,5%	-12,8%	-2,7%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	21,3 ZMW	-1,8%	-7,5%	-15,9%	-15,3%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : SER de Pretoria

Rédacteurs :

Léopold VINOT et Pierre FINOT

SE de Luanda et SE de Maputo

revu par Claire JOLLY et Flora BOUBOUR

Pour s'abonner :

[s'inscrire ici](#)